



F. REIDE, 10, rue de Solférino
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél. : SUF. 21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin mensuel n° 37

Novembre 1961

SOMMAIRE

- I - Pour la paix, contre le fascisme . III - L'augmentation des traitements de la Fonction Publique
II - Nos revendications. IV - Le problème des cantines.

POUR LA PAIX, CONTRE LE FASCISME

Les travailleurs voient depuis longtemps dans la guerre d'Algérie, l'origine de bien des maux.

Déjà, lors des élections de janvier 1956 le corps électoral avait montré le désir des français d'en finir avec le conflit.

En 1958, en votant oui au référendum, la majorité des français a cru que de Gaulle réglerait rapidement le problème algérien.

A cette époque la C.G.T. n'a pas participé à ces illusions, et seule de toutes les organisations syndicales, elle les a dénoncées sans équivoque. Quatre ans après le référendum il est évident que les positions de la C.G.T. étaient justes.

La situation en France n'a pas cessé depuis lors de se dégrader. Les putschs se sont multipliés, l'OAS plastique et assassine et les fascistes restent impunis. La torture malgré toutes les dénégations ministérielles est couramment pratiquée. Le gouvernement rétablit des discriminations raciales que l'on croyait abolies depuis la guerre; les forces de police réservent leurs coups aux travailleurs algériens et aux travailleurs français qui manifestent leur volonté de paix, et les responsables des plastiquages courent toujours.

Il est évident que seule l'action et l'action unie des travailleurs imposera la négociation, la paix, et barrera la route au fascisme.

Déjà de nombreuses manifestations ont eu lieu : dans la cour de la Sorbonne, au domicile des Professeurs Godermant et Kastler plastiqués; dans les rues de Paris et de certaines villes de Province. Le 18 novembre, 20.000 jeunes à l'appel de nombreuses organisations ont tenu pendant 1 heure le pavé de Paris. Au moment où nous écrivons le mouvement de la paix lance une grande action pour le 29 novembre.

Au C.N.R.S. de nombreuses sections se sont intégrées à ces mouvements. Nos camarades ont très souvent impulsé des actions dans les laboratoires. Il faut absolument que partout, sans exception, les techniciens du CNRS dans l'unité avec tous les personnels, continuent inlassablement les luttes et les manifestations : Pour la Paix, contre le Fascisme.

NOS REVENDICATIONS

L'élaboration de la plateforme revendicative, en cours dans les diverses sections du syndicat, est pratiquement terminée, et les conclusions de notre travail vont être proposées à l'Intersyndicale au début de décembre.

Dans les grands établissements, des réunions des catégories A, B, C et D ont examiné de façon approfondie leurs problèmes. Certains laboratoires, plus petits, se sont groupés et ont fait de même : Tous ces travaux seront réunis DANS UNE PLATEFORME COMMUNE A TOUTES LES CATEGORIES.

Essentiellement nos camarades ont insisté sur :

- 1°/ La rectification des anomalies introduites par le décret du 15 juin 1961 (avancement moins rapide, pour les 6,7,8 et 9 B et les D; distortions dans la hiérarchie notamment pour les 2 A et les C).
- 2°/ La nécessité d'un complément de revalorisation: pour atteindre (en première étape) le niveau d'augmentation le plus élevé (attribué à la catégorie 1 B).
- 3°/ La disparition des exclusives et discriminations entre les catégories A, B, C et D en ce qui concerne la prime de participation à la production scientifique et les règles d'avancement.
- 4°/ Les propositions à formuler concernant la prise en considération de la qualification professionnelle (au même titre que les diplômes) pour l'accès à toutes les professions et à toutes les catégories.
- 5°/ La nécessité maintenue d'une revalorisation générale des salaires du C.N.R.S. ^{qui} en dépit des améliorations (parfois considérables) ne sont pas encore, au niveau compétitif (avec les secteurs privés ou semi publics) où ils devraient être.

Ce sont là, très résumées, les grandes lignes du travail collectif considérable effectué dans nos sections depuis la rentrée.

Après discussion en Intersyndicale nous aurons, comme par le passé, une plateforme revendicative qui sera le reflet exact des aspirations du personnel, et nous saurons bien, dans ces conditions, la défendre, et obtenir de nouvelles améliorations.

La solidarité du Syndicat

Notre camarade KEMPENICH qui habite dans le même immeuble que le Professeur GODEMAN T, a eu son appartement gravement endommagé à la suite du plastiquage qui visait le professeur GODEMANT.

Nous assurons notre camarade et sa famille de notre sympathie et de notre solidarité.

L'AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Rappelons qu'en novembre nos traitements seront augmentés d'environ 2 à 2,5% selon les indices.

Cette augmentation résulte de l'application de la dernière étape de revalorisation et de remise en ordre des rémunérations de la Fonction publique pour 1961 :

- Augmentation de 1% du Traitement de base hiérarchisé.
- Intégration de la moitié des Indemnités dégressives dans le traitement de base.

Ce qui conduit à une nouvelle base hiérarchisée de 3054 NF.

Dans notre prochain journal, nous donnerons la nouvelle grille de salaires des contractuels du CNRS.

LE PROBLEME DES CANTINES

Contraint dès octobre 61, dans le cadre de la subvention d'équilibre aux cantines telle qu'elle était définie en janvier (subvention de 95 frs. jusqu'à l'indice 285, 65 frs. de 286 à 455, et 15 frs. au-dessus de 455, en plus des 15 frs. de la fonction publique) de demander des crédits supplémentaires pour le dernier trimestre 61, le CNRS vient de conclure un accord avec les Finances. Cet accord est applicable dès le 1er décembre 1961.

La profonde modification de la subvention d'équilibre, et les nouveaux prix imposés dans le cadre de cet accord dans les cantines du CNRS ont soulevé de vives protestations de la part des organisations syndicales, des comités de gestion, et du personnel.

En effet cette modification de la répartition de la nouvelle subvention, conduit à une grande augmentation du prix du repas pour la majorité des rationnaires. Voici le tableau comparatif entre l'ancienne et la nouvelle situation; le prix de revient total étant de 280 frs. par repas.

prix du repas anciens frs.	indice	subvention d'équilibre	subvention fonct. publ.	Total des subventions	
<u>dans l'ancienne situation</u>					
160 à 170	285	95	15	110	
200 env.	286 à 455	65	15	80	
225 env.	455	15	15	30	
<u>après le nouvel accord</u>					
180	190	85	15	100	<u>quantité de personnels</u> 4,5 %
230	191 à 300	35	15	50	25,8 %
260	301 à 455	5	15	20	33,1 %
300	455	- 20	- 15	- 35	36,6 %

Il est facile de voir que la grande majorité du personnel paiera de 50 à 75 frs. de plus, et comme il s'agit d'une subvention d'équilibre, les Finances paieront d'autant moins. C'est pour cette raison que nous ne pouvons nous résigner à l'application d'un tel accord.

Les Finances rétorquent que ce barème est appliqué au Ministère de l'Education Nationale. Mais il est inadapté au CNRS, où la répartition des agents dans les différentes catégories est très différente de celle du CNRS.

Mr. COULOMB dit lui-même que cet accord est une catastrophe. Nous devons obtenir de notre Direction, qu'elle retarde l'application des nouveaux tarifs, qu'elle accepte de négocier avec les Finances un nouvel accord qui ne soit pas un recul sur la situation antérieure, qu'elle aide au besoin les cantines de différentes façons, pour éviter cette inadmissible augmentation.

Notre organisation dans la défense des avantages acquis pour les cantines, n'a jamais perdu de vue leur absolue nécessité. Aussi nous opposons-nous à toute solution simpliste qui conduirait à la fermeture d'une cantine. Par contre, nous mènerons la lutte, pour l'amélioration du fonctionnement et des tarifs, des cantines du CNRS.

Trésorerie. - Les trésoriers sont priés de se mettre en règle, le plus rapidement possible avec la Trésorerie nationale, de façon que nous puissions terminer les comptes de l'année.